

# COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF INCLUSION 93

## UNE AUDIENCE LE 3 DÉCEMBRE 2025 SANS RÉPONSES CONCRÈTES, L'URGENCE DEMEURE

Le 3 décembre, le Collectif Inclusion 93 a été reçu en audience, à Bobigny, par la Secrétaire générale adjointe de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, la Directrice académique adjointe du 93 et la Directrice de l'ARS 93. Cette audience avait pour objectif d'obtenir des réponses concrètes face à des situations devenues intenables pour les enfants, les familles et les professionnels : enfants sans AESH malgré une notification MDPH, accompagnements mutualisés en contradiction avec les notifications individuelles, ruptures de scolarisation qui amènent des mères à s'arrêter de travailler, délais de plusieurs années pour obtenir une place en IME, mais également dans les CAMSP, CMPP, PCO qui jouent un rôle de prévention, manque de médecins, infirmiers scolaires et psychologues de l'Education Nationale, démissions des AESH au regard de leurs conditions de statut et de travail, épuisements des enseignants par manque d'AESH.

Au cours de l'audience, les représentants de l'État ont reconnu la pénurie de professionnels (AESH, médecins scolaires, infirmiers), les difficultés d'attractivité des postes dans le 93, le manque de places en IME, obligeant certaines familles à attendre jusqu'à 7 ans ou à orienter leurs enfants hors du département, les tensions budgétaires pesant sur l'Éducation nationale et l'ARS. Cependant, aucun engagement chiffré, daté (si ce n'est le recrutement, largement insuffisant, de 191 nouveaux AESH depuis le début de l'année) n'a été annoncé à l'issue de cette rencontre, seulement des projets et souhaits.

Le Collectif dénonce une inclusion scolaire de façade qui se traduit sur le terrain par des réponses administratives niant les besoins réels des enfants, une comptabilisation artificielle de l'Éducation nationale des taux de couverture AESH (une heure d'accompagnement suffisant à « couvrir » une notification), un glissement vers la privatisation de l'accompagnement (AESH privées, écoles spécialisées privées, bilans et suivis payants), une inégalité sociale majeure, particulièrement marquée en Seine-Saint-Denis, où de nombreuses familles n'ont ni les moyens financiers ni les ressources administratives pour faire valoir les droits de leurs enfants.

Face à l'urgence, le Collectif Inclusion 93 exige :

- Le respect des notifications MDPH,
- Une transparence totale sur les critères d'attribution des places en IME,
- L'ouverture de nouvelles places en structures médico-sociales dans le 93,
- Un plan d'urgence pour les AESH (meilleures conditions de travail, augmentation de salaire, paiement des primes dues, statut de fonctionnaire),
- Le renforcement immédiat de la médecine scolaire et de tous les personnels médico-sociaux

Le Collectif Inclusion 93 prend acte de la volonté de poursuite du dialogue exprimée par les institutions représentant l'État ce 3 décembre 2025, l'ARS a proposé un rendez-vous spécifique au Collectif, mais rappelle que le temps administratif n'est pas celui de l'enfance. Il reste mobilisé en 2026 pour continuer toutes les actions y compris contentieuses (8 recours individuels au tribunal administratif ont déjà eu une réponse positive), pour faire respecter les droits des enfants en situation de handicap. L'actualité récente renforce notre mobilisation : le Sénat a refusé avant-hier la fonctionnarisation des AESH, faisant le choix de prolonger la précarité d'un métier pourtant indispensable à l'inclusion des élèves. Ce rejet est un signal négatif envoyé aux personnels de l'Éducation nationale comme aux familles.

Le 9 janvier 2026,  
collectifinclusion93@gmail.com

